



Invitation aux artisans

Depuis plus de 20 ans, le Chemin des Artisans s'emploie à faire rayonner les arts en organisant chaque année un itinéraire destiné à mettre en évidence les artistes et créateurs de la région.

La prochaine édition du Chemin se déroulera les 19-20 et 26-27 septembre 2020

Les lieux communs d'exposition seront situés dans le secteur Est de la MRC des Appalaches. Les lieux d'exposition ne sont pas tous confirmés, mais pourraient être Sainte-Clotilde, East-Broughton, Sacré-Cœur-de-Jésus, Adstock et Thetford Mines (Carrefour Frontenac).

Vous devez lire le présent document au complet avant de remplir le formulaire.

Les exposants qui désirent participer à cette activité pour 2020 doivent remplir un formulaire, payer les frais associés et respecter les modalités énoncées ci-après.

De son côté, le Chemin des Artisans s'engage à :

- Mettre en valeur vos créations et faire la promotion du Chemin sous différentes formes telles : Publicités audiovisuelles ;

 - Conférences de presse et assemblées générales ;

 - 5-à-7 au début du Chemin des Artisans ;

 - Sur notre site web (www.chemindesartisans.com) ;

 - Sur notre page Facebook (facebook.com/CheminDesArtisans) ;

 - Sur notre compte Twitter (@chemin_des) ;

 - Sur notre compte Instagram ([chemindes_artisans](https://instagram.com/chemindes_artisans)) ;

 - Au moyen de dépliants.

- Trouver des sites collectifs d'exposition convenablement aménagés pour les exposants concernés;

- Baliser le parcours à l'aide de panneaux signalant les sites d'exposition et en publier l'itinéraire sur Ondago (Ondago est une application gratuite fonctionnant hors ligne sur cellulaire ou tablette et téléchargeable sur le site Internet du Chemin des Artisans);

- Servir de point de liaison pour ses membres cotisants et organiser des rencontres et réunions permettant de développer leur réseau de contacts;
- Tout au long de l'année, organiser des activités telles une participation à la fête de la famille et un marché de Noël et vous faire profiter d'une publicité pour vos activités hors Chemin des Artisans (symposiums, salons, marchés, promotions spéciales, etc.) au moyen de la presse papier et numérique.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription :

31 mars 2020 (Seules les inscriptions en ligne sont acceptées)

Frais d'inscription :

200 \$ pour un exposant âgé de 18 à 35 ans qui en est à sa première participation

300 \$ inscription normale

Veillez libeller votre chèque au « Chemin des Artisans » en date du 1er avril 2020. Le chèque vous sera retourné si votre candidature n'est pas retenue. Des frais de 45 \$ s'appliqueront pour tout chèque sans provision.

Photos :

Nous avons besoin de 3 à 5 photos de bonne qualité en format portrait qui serviront sur le site Internet, la page Facebook et le dépliant. Les photos qui ne respectent pas nos critères ne seront pas utilisées. Vos photos doivent nous parvenir au plus tard le 1 mars 2020 à l'adresse info@chemindesartisans.com. IMPORTANT, Identifiez vos photos comme ceci : Nom-prénom-numéro de photo (Ex. : Turcot-Marie-1).

Conformité des produits exposés :

Si les produits mis en vente diffèrent de ceux qui ont été présentés dans le dossier de candidature ou si leur qualité ou conformité ne respectent pas les critères, les représentants du Chemin des Artisans pourront, à leur discrétion, exiger le retrait de ces produits ou leur modification. Le cas échéant, l'exposant renonce à tout recours envers les organisateurs du Chemin.

Critères d'évaluation :

Les candidatures seront examinées selon l'excellence du travail à tous points de vue, à savoir l'esthétique, la créativité, l'innovation et la maîtrise technique. Pour des fins d'évaluation, il est possible que nous vous demandions de fournir un exemplaire physique de votre travail.

Exigences :

L'exposant qui soumet sa candidature doit satisfaire aux exigences suivantes :

- Être natif de la MRC des Appalaches ou de la MRC de l'Érable ou y habiter. Si vous êtes d'une autre MRC, vous pouvez quand même vous inscrire, car, chaque année, Le Chemin des Artisans invite des créateurs non-résidents et non-originaux de son territoire.
- Remplir le formulaire d'inscription en ligne et payer son inscription avant le 8 février 2020.
- Être ou devenir membre du Chemin des Artisans en payant une cotisation annuelle de 5 \$ (inclus dans les frais d'inscription), valide entre le 1er avril et le 31 mars de l'année suivante.
- S'engager à être présent à son site d'exposition déterminé pour toute la durée de l'événement les 19, 20, 26 et 27 septembre 2020 de 9 h à 17 h.
- Exposer ses œuvres conformément aux critères de qualité.
- Respecter des règles de bon voisinage avec les autres exposants.
- Respecter les décisions sur le choix des lieux et des œuvres à exposer.
- Assumer la responsabilité pleine et entière des produits qu'il expose.
- Respecter les lieux d'exposition et n'y faire aucune modification (clous, vis, crochets, ruban gommé, etc.) sans autorisation préalable du responsable de salle.
- Donner au Chemin des Artisans un temps de bénévolat et/ou une de ses œuvres ou produits pour une valeur de 100\$ dans le but d'organiser une activité de promotion ou d'autofinancement pour le Chemin.



- À la fin de l'exposition, remplir obligatoirement le formulaire qui lui sera remis. Les données fournies (dont les recettes pour les deux fins de semaine) servent à étayer les arguments des organisateurs du Chemin des Artisans dans leur recherche de commanditaires.

Désistement :

Vos frais d'inscription vous seront remboursés uniquement si vous retirez votre candidature avant le 1er avril 2020.

Nos coordonnées :

Adresse postale : Sur le Chemin des Artisans, C.P. 801, Thetford Mines (Québec), G6G 5V3

Courriel : info@chemindesartisans.com

Site Internet : www.chemindesartisans.com

Page Facebook : <https://www.facebook.com/CheminDesArtisans>

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

En cliquant sur ce lien, vous serez automatiquement dirigé vers le formulaire d'inscription en ligne : <https://forms.gle/BtKau4TqGNX1hPjCA>

Merci de votre intérêt pour le Chemin des Artisans et en espérant vous compter parmi nous pour l'édition 2020!



Le comité organisateur du Chemin des Artisans